

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative					
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement des forêtss du Conseil général de l'Orne				
Catégorie de propriétaire	Collectivité départementale				
Numéro du ou des départements de situation	61 - ORNE ; 28 - EURE-ET-LOIR				
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Hautes collines de Normandie				
DRA ou SRA de référence	Basse-Normandie				
Période d'application		année			
Année début aménagement	2004				
Année échéance aménagement	2018				
Détail des forêts aménagés					
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale			
anvon département de l'orne	F49485G	7,7000	berthière	F09955W	30,1072
grais	F10604V	170,0429	la chienne	F10550T	9,9710
la milasse	F10041E	79,7905	la motte	F09950R	56,6472
Surfaces de l'aménagement					
Surface cadastrale	354,2588 ha				
Surface retenue pour la gestion	356,07 ha				
Surface boisée en début d'aménagement	352,57 ha				
Surface en sylviculture de production	352,57 ha				
Surface hors sylviculture de production	3,50 ha				

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales					
Production ligneuse	nul ou sans objet 4	faible	moyen 352	fort	356
Ecologie		ordinaire 246	reconnu 110	fort	356
Paysage, accueil, eau potable		local 338	reconnu 18	fort	356
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet 356	faible	moyen	fort	356

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	0 ha
Coeur de parc national	0 ha
Réserves naturelles nationales ou régionales	0 ha
Réserve biologique intégrale (RBI)	0 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	0 ha
Arrêté de protection de biotope	0 ha
Site classé	0 ha
Monuments historiques inscrits	3 ha
Monuments historiques classés	0 ha
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	18 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	119 ha
Charte Forestière de Territoire	67 ha
Natura 2000 habitats (ZSC)	79 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	31 ha
ZNIEFF de type I	0 ha
ZNIEFF de type II	88 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée



## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	4
Autre Résineux	4
Chêne indigène	52
Chêne rouge	2
Hêtre	36
Pin sylvestre	2
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	352,57	
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	3,50	
<b>TOTAL</b>	<b>356,07</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Chêne indigène		184.41	52,3	180	70
Chêne rouge		6.82	1,9	80	65
Douglas		3.23	0,9	60	50
Hêtre		127.11	36,1	120	60
Mélèze divers		11.84	3,4	80	55
Pin sylvestre		7.73	2,2	110	55
<b>TOTAL</b>		<b>341,14</b>			

surface égale à surface en sylviculture

#### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	49,38 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	<b>Total</b>	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	
	<b>Total</b>	

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

#### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	3,0 m3/ha/an